

L'appareil d'imagerie par résonance magnétique demeurera mobile

Rouyn-Noranda, le 11 octobre 2017 – À la suite du dépôt du dossier par le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue concernant l'offre de service en imagerie par résonance magnétique (IRM) en région, le ministre de la Santé et des Services sociaux, Gaétan Barrette, a récemment confirmé son orientation. L'appareil demeurera mobile et le service continuera d'être offert dans les hôpitaux d'Amos, La Sarre, Rouyn-Noranda et Val-d'Or.

Cette orientation permettra tout de même l'actualisation de pistes d'optimisation permettant une amélioration dans l'offre de service à la population :

- Gestion centralisée de la liste d'attente et des rendez-vous pour assurer un accès équitable en région, peu importe le secteur de provenance de la requête;
- Harmonisation de la catégorisation des priorités pour tous les usagers en région;
- Harmonisation des protocoles pour les examens;
- Gestion de rendez-vous facilitant l'intégration de rendez-vous en urgence au besoin.

Au cours des dernières années, le nombre d'examens d'IRM réalisés en région est en hausse constante, passant de 2 002 en 2004-2005 à 5 360 en 2016-2017. Selon les données comparatives d'utilisation et de production d'examens IRM en province, le nombre d'examens demandés en région est de 25 % inférieur à ce qui pourrait être enregistré au moment où l'offre de service sera optimisée.

– 30 –

Source : *Renée Labonne*
Chef d'équipe en communications
819 825-5858, poste 2509